

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/18/2013**

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société Financière First SARL représentée par son gérant, Monsieur Adil Douiri, a déclaré le 6 juin 2013, avoir cédé sur le marché central, le 3 juin 2013, 62 092 actions Société Brasseries du Maroc, au cours unitaire de 2.550,00 DH, franchissant à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la société Financière First SARL détient 121 061 actions Société Brasseries du Maroc, soit 4,28% du capital de ladite société.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières